



Crésus Comptabilité



4.8 - Geler une période

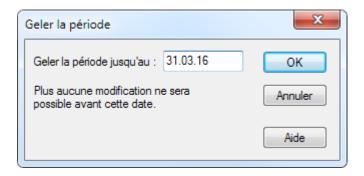
© 2024 - EPSITEC

2/3



4.8 - Geler une période

Pour empêcher toute modification dans votre comptabilité, exécutez la commande Compta – Geler la période :



Non seulement les écritures dont la date est antérieure à la date saisie ne peuvent pas être modifiées ou supprimées, mais l'ajout de nouvelles écritures dans cette période est également impossible.

Cet état est réversible. Pour libérer une période, exécutez la commande *Compta* – *Geler la période* pour spécifier une autre date. Si vous souhaitez que plus aucune écriture ne soit figée, il suffit d'effacer la date.

Cette commande gèle complètement la période, alors que la commande Bloquer protège les écritures existantes mais n'empêche pas d'en ajouter.

S'il y a un mot de passe, cette commande ne fonctionne que si les opérations Bloquer des écritures et Débloquer des écritures sont autorisées (§16 Mots de passe).

3/3

© 2024 - EPSITEC